

LE PUBLICISTE.

PRIMEDI 1^{er}. Ventôse, an VII.

19 Feb 1799



Nouveaux détails sur l'Égypte, par un Français qui a accompagné le général Desaix dans l'expédition. — Lettre écrite de Munich, par un voyageur. — Proclamation du directoire exécutif helvétique aux habitans de l'Helvétie. — Départ de deux ministres autrichiens pour traiter avec le gouvernement français. — Arrêté du directoire exécutif, qui autorise les corsaires français à s'emparer des bâtimens algériens, tunisiens ou tripolitains.

ITALIE.

Rome, le 6 pluviôse.

Un français qui a accompagné le général Desaix dans l'expédition d'Égypte, & qui se trouve dans ce moment à Rome, apprend les détails suivans :

Quatre tartanes de Livourne, & l'avisio français *le Vis*, firent voile du port d'Alexandrie le 20 brumaire. A la faveur de la nuit & du vent, ils échappèrent à la vigilance de deux vaisseaux anglais, de trois frégates & de diverses polacres. Il y avoit à bord des tartanes quatre-vingts officiers français blessés ou malades, qui avoient obtenu des passe-ports du général Buonaparte.

A bord de l'avisio se trouvoit le citoyen Louis Buonaparte, frere du général en chef, le citoyen Dubois, chirurgien, & quelques officiers blessés. Deux de ces tartanes sont arrivées à Livourne, après avoir couru les plus grands dangers : on ignore le sort des deux autres, sur lesquels étoient les citoyens Bauvois & Beauvoisin, adjudans-généraux, & plusieurs autres officiers ; on craint qu'elles n'aient été prises par les barbaresques.

Louis Buonaparte en quittant Alexandrie, se proposoit de se rendre à Corfou ; mais il changea de projet en apprenant que cette île étoit bloquée. Poursuivi par un corsaire anglais, il alla débarquer à Tarente, port de la Calabre. L'on dit qu'il a fait voile de-là pour Ajaccio, d'où il doit gagner Toulon. Le général Berthier qui, pour raison de santé, avoit demandé un passe-port, ne put l'obtenir. L'ordonnateur en chef Sacy, à qui une blessure au bras rend nécessaire l'usage des eaux, a obtenu la permission de partir ; il attendoit le moment favorable.

L'armée d'Égypte est toujours dans une position importante ; elle occupe toutes les rives du Nil depuis Alexandrie jusqu'à Safakier où commence le désert. Le général en chef fait construire un fort à ce dernier endroit ; l'on est aussi occupé à rétablir le vieux château du Caire qui domine cette grande ville. On dit que Buonaparte projette une expédition en Syrie, afin de se procurer quelques objets qui manquent pour les fabriques. Le Delta, par son extrême fertilité, fournit à l'armée des vivres de toute espèce en abondance. On fabrique de très-bonne eau-de-vie avec des dattes. Les précautions prises à Alexandrie, où il a été établi un bureau de santé, rassurent contre toute espèce de contagion. La terre qui inspirent les féroces bedouins empêche les soldats de s'éloigner du camp. Quelques jeunes turcs ont remplacé dans les demi-brigades les tambours qui ont pris place parmi les fusilliers. Les marins qui ont échappé au combat d'Abou-

kir, ont été réunis et forment une légion qui a reçu le nom de *Légion nautique*.

Trois cents vaisseaux de transports liguriens, espagnols & français, sont en sûreté dans le port d'Alexandrie, ainsi que six frégates & trois vaisseaux, y compris une caravelle turque, devenu propriété française depuis la déclaration de guerre de la Porte. Des batteries formidables protègent ces vaisseaux. — Le général de brigade Mandreccourt a remplacé dans le commandement d'Alexandrie, le général Kleber qui a rejoint l'armée.

A L L E M A G N E.

Extrait d'une lettre écrite de Munich, le 15 pluviôse, par un voyageur.

On ne rend pas en général à l'électeur de Bavière la justice qu'il mérite. Quand on a vu de près les établissemens qu'il a formés dans ses états en faveur de l'humanité & des arts, on doit, quelque humeur qu'on ait d'ailleurs contre les princes, convenir qu'il est un des plus éclairés & des plus bienfaisans. Il faut aussi observer qu'il a été du très-petit nombre de ceux qui ont jugé sainement de la révolution française & de la guerre qu'elle a causée. Il fut le premier qui adopta la neutralité en 1792, & qui parla de paix à la diète de l'Empire dès la fin de 1795. Tout annonce qu'il avoit calculé que la France, quelle que fût la forme de son gouvernement, étoit la protectrice naturelle de l'indépendance des princes d'Empire, & que, si l'on parvenoit à la morceler ou même à l'affaiblir, le partage de l'Allemagne pourroit suivre de près celui de la Pologne ; & si la paix, dont il a le vœu dans le cœur, a été pour lui différée jusqu'à présent, c'est qu'en mois de fructidor an 5 les négociateurs qu'il envoyoit à Paris furent arrêtés par les armées autrichiennes ; c'est que, depuis dix-huit mois, trente mille Autrichiens vivent en Bavière ; c'est qu'en ce moment les vingt-quatre mille Russes qui ont remonté le Danube, menacent ses états.

Le ressentiment de la cour de Pétersbourg suffiroit seul pour faire connoître les véritables dispositions de ce prince. On sait que son ministre à Pétersbourg a reçu de l'empereur Paul I^{er}. l'injonction de sortir de cette capitale, & que le ministre russe est parti de Munich sans prendre congé ; mais ce qu'on ignore presque par-tout & ce qui honore l'électeur de Bavière, c'est qu'en plusieurs occasions le ministre anglais lui a offert des subsides pour mettre à la solde de l'Angleterre un corps considérable de troupes palatines, & qu'il s'est constamment refusé à ces offres qui auroient séduit sans doute des princes beaucoup plus puissans que lui ; & cependant il eût pu, sans dépeupler ses états, qui contiennent deux millions d'hommes, en lever soixante mille par la seule voie des milices.

Enfin pour le venger des inculpations dont il a été chargé par l'exagération, & qui ne sont justifiées à quelques égards que par son goût peut-être excessif pour les plaisirs, on doit ajouter à cette apologie, dictée par le seul amour de la vérité, qu'il est peu de gouvernement aussi doux que le sien ; qu'on citeroit à peine dans ses états un acte arbitraire, une arrestation prononcée pour des causes légères ; que pendant un règne de cinquante ans, à peine quelques-uns de ses sujets ont péri sur l'échafaud ; qu'en Bavière comme dans le Palatinat, les impôts sont extrêmement modiques ; que son armée est bien nourrie, bien vêtue & n'est nullement maltraitée ; que les bourgeois ne sont pas, dans ses états comme

dans d'autres parties de l'Allemagne, exposés à l'insolence souvent punie du militaire ; & que la facilité de porter directement ses plaintes au souverain, le protège contre les abus d'autorité des hommes en place. Nous ne prétendons pas que le gouvernement avarois soit à beaucoup près exempt de vices. Comment le seroit-il, puisqu'il dépend presque sans restriction de la volonté d'un seul ? Mais l'impartialité doit convenir que, grâce aux qualités personnelles de l'électeur actuel, le despotisme est en Bavière & dans le Palatinat, aussi supportable qu'il peut l'être.

La langue de Russie, présidée par le nouveau grand-maitre de Malte, Paul I^{er}, a cassé dernièrement la langue de Bavière, parce qu'elle n'avoit pas reconnu sur-le-champ le dit grand-maitre. La langue de Bavière a demandé la permission d'envoyer à Pétersbourg le comte de Viereg, pour exposer à S. M. I. de Russie, que S. M. l'empereur d'Allemagne reconnoissant le baron de Houberg en qualité de grand-maitre, puisque le comte Colleredo est admis à Vienne, en qualité de ministre de ce grand-maitre, la Bavière ne pouvoit se régler que d'après le chef de l'Empire germanique ; mais cette insinuation a été fort mal accueillie, & Paul I^{er}, a fait savoir au comte de Viereg, que s'il paroïssoit à Pétersbourg pour y remplir une pareille mission, il pourroit bien faire le voyage de Sibérie. L'électeur n'est pas à se repentir d'avoir donné à l'ordre de Malte les biens des ci-devant jésuites en Bavière, d'autant plus qu'il éprouve toujours de la résistance dans l'exécution de la bulle du pape, qui l'autorise à vendre pour 15 millions de florins de biens du clergé de ses états, quoiqu'il ait réduit sa demande au tiers. La Bavière est en Allemagne, ce que le Portugal & l'Espagne sont en Europe, par rapport au clergé & aux moines.

De Francfort, le 15 pluviôse.

Enfin la Gazette de Prague publie quelque chose sur les troupes russes. Elle dément le bruit qu'elles aient eues l'ordre de s'arrêter : ce qui l'a fait croire, c'est l'accident arrivé lors de leur passage sur le Danube. Elles devoient passer par le pont de Maulern ; mais à peine une colonne d'infanterie fut à la rive inférieure, que deux quilles du pont furent levées & rompues par la force des glaçons : personne n'a péri. Du reste, comme ce pont n'est que de bois, on ne voit pas comment l'artillerie le pouvoit passer. En général les Russes paroissent marcher très-lentement, & faire de grands détours. Ils pouvoient prendre le chemin le plus court par Bruun à Linz, où il y a un beau pont de pierre, & où il devoit arriver successivement à Passaw les 2, 3, 4, 5, 7 & 8 de ce mois. Il paroît que cette marche lente est la suite du système de Lergioersakou, et du cabinet de Vienne : c'est pour gagner du temps. La réponse que l'empereur a donnée à la députa-tion de l'Empire à Rastadt, en est aussi une preuve évidente. On attend à Vienne le retour d'un courrier expédié à Pétersbourg ; mais vraisemblablement ce courrier sera fort retardé par l'excès du froid, dont notre correspondant à Lemberg fait une description horrible. D'ailleurs, il est presque évident que le gouvernement autrichien panche à la paix par peur : c'est au moins l'opinion de notre partie de l'Allemagne.

La nouvelle qui fait à présent le plus de bruit, c'est la chute de la forteresse d'Ehrenbreitstein. Il est vraiment plaisant d'entendre les lamentations de certains écrivains politiques sur cet événement facile à prévoir, et qui fortifie plus tôt les espérances de la paix ; car on se demande comment l'Autriche, décidée à la guerre, auroit laissé sans secours cette forteresse si importante dans le cas de la reprise des hostilités. Mais la paix n'est pas ce que beaucoup de nos princes veulent, malgré leurs protestations. Car il est sûr que presque tous les princes ecclésiastiques de l'Allemagne ne soupirent qu'après le renouvellement de la guerre, de laquelle ils croient avoir tout à espérer et rien à craindre. Et, tel est l'éblouissement même de beaucoup de princes séculiers, que ce vœu de la guerre est presque universel. Ils sont entourés par des nobles,

qui regrettent, ou les terres qu'ils ont perdues eux-mêmes par la cession de la rive gauche du Rhin, ou les prérogatives générales de leur ordre.

Quand même l'Empire seroit aussi entraîné à une guerre nouvelle, ces princes du dernier rang ne perdroient rien. Les contributions auxquelles ils sont tenus par la constitution, le contingent qu'ils sont obligés d'envoyer à l'armée de l'Empire, ils en sont dispensés sous prétexte d'impossibilité absolue. Mais les princes séculiers de l'Allemagne, souverains du second ordre, tels que le duc de Brunswick, l'électeur de Saxe, déclarent hautement leur vœu de la paix. Heureusement les autres dieux subalternes de la terre n'ont point de suffrage dans les conseils des grandes puissances ; & l'ignorance des affaires publiques dans laquelle ces monarches en mignature vivent pour la plupart, seroit pitié si elle ne faisoit pas rire. Je vous en citerai quelques traits, qu'on ne croiroit pas sans preuves à la fin du dix-huitième siècle.

Hambourg, le 16 pluviôse.

Il y a eu un revirement de faveur à Pétersbourg. La cour de l'impératrice a été écartée ; on a même assuré qu'il avoit été question de mettre cette princesse dans un couvent. Des anciens favoris de Catherine II ont été tirés de l'exil & ont repris leurs anciennes fonctions : de ce nombre est le ministre russe arrivé nouvellement à Copenhague.

A Stockholm, le jeune roi est toujours plus froidement avec sa nouvelle épouse ; il ne s'en occupe point du tout ; & ce qui étonne le plus, c'est qu'aucune femme ne la remplace auprès de lui dans une cour où la lanterne tient lieu de miroir. La reine est fort belle, & dit-on, fort aimable. Le caprice qui en éloigne le roi est inexplicable. Au reste, le roi de Suede s'occupe beaucoup d'affaires, & paroît très-assidu à ses occupations.

Augsbourg, le 18 pluviôse.

On a su, à Vienne, le 9 pluviôse, l'arrivée de l'empereur par Championnet le 10 ; mais on n'y aura sans doute appris qu'hier les suites de l'insurrection qui ont été Mark & son état-major à se réfugier au quartier-général des Français. La première nouvelle avoit fortement choqué le parti anglais à Vienne ; mais la seconde l'aura rassuré & c'est probablement le même jour qu'on aura reçu à Vienne la nouvelle note des ministres français à M. le comte de Lehrbach, sur la marche des troupes russes. On a lieu de croire que ces événements survenus sur coup, auront influé d'une manière décisive sur les résolutions de l'empereur, d'autant plus que personnellement ce prince a de l'éloignement pour la guerre, depuis qu'il a vu les Français aux portes de Vienne.

Rastadt, 23 pluviôse.

L'alarme est ici depuis trois jours ; le parti anglo-émigré, ecclésiastique s'applique à l'augmenter ; les uns font leurs malles, les autres les font partir, & se disposent à les suivre sous deux jours. On répand que l'empereur ne pourroit, sans ble-ser sa dignité, faire rétrograder les Russes. On se prévient de tout pour faire croire à la guerre qu'on desire. Les ministres des princes séculiers ne partagent ni ces vœux, ni ces craintes ; ils croient que le gouvernement français consentira, dans tout cas, à la neutralité de l'Empire.

REPUBLIQUE HELVETIQUE.

*Lucerne, le 12 pluviôse.**Proclamation du directoire exécutif de la république helvétique, aux citoyens de l'Helvétie.*

Citoyens, Steiger, ci-devant prévôt de Berne, dont la haine violente pour la révolution française est connue, ainsi que les rapports intimes qu'il a eu depuis dix ans avec ses ennemis intérieurs & extérieurs; Wyss, qui a été commissaire en chef des Allemands à Berne, & qui s'est évadé avec le reste de la caisse de cette ville, qui lui avoit été confiée; les comtes de Curtin, du Valais, qui envoient dans le pays des agitateurs, déguisés sous toutes les formes; un certain Merian, de Bâle, qui au moment où l'on invitoit à la défense de la patrie, a pris la route de Vienne: enfin, un Burkhardt, également de Bâle, qui, au mépris de la neutralité promise, vouloit de la manière la plus perfide, livrer la tête du pont aux ennemis de la France, rodent, comme des esprits malins, autour de nos frontières, avec quelques autres méprisables Suisses fugitifs de leur pays. Après avoir fait de vains efforts pour exciter contre la France les cours d'Allemagne, & sur-tout celle de Berlin, leur criminelle tâche est en ce moment d'alarmer, soit par leurs écrits, soit par leurs agens secrets, les crédules habitans des campagnes sur le sort de leurs biens, de leurs enfans, de leur religion, de calomnier les représentans du peuple élu par lui-même, de les indisposer contre un ordre de choses, fondé sur les droits de l'homme, & par-là de les exciter à la révolte.

Le motif de leurs tentatives ne peut être l'espoir de rétablir en Suisse l'ancienne forme aristocratique. Le nom de l'Helvétie ou de la Suisse peut être effacé par l'imprévoyance, par la discorde, par l'affection pour nos ennemis, par la séduction de la crédulité; mais l'ancien ordre de choses ne renaitra jamais. Le souvenir de l'orgueil offensant des uns & de la honteuse cupidité des autres est trop profond pour qu'une pareille pensée puisse être accueillie par une tête saine. Non! ces messieurs tourmentés par leur conscience & par le vil grot d'avoir perdu leur autorité arbitraire & héréditaire, ne respirent que la vengeance. Ils voudroient détruire le temple de la patrie d'où les ont chassés la liberté et l'égalité, afin de voir écrouler sous ses débris ceux qu'ils ne peuvent plus tyranniser au gré de leurs caprices. Leur image chérie est celle du malheureux destin d'Unterwald qui a été sinon leur ouvrage, du moins celui d'autres empoisonneurs publics, parfaitement semblables à eux.

Mais notre obligation n'est pas seulement, estimables habitans des campagnes, de vous préserver de ces séductions au nom de tout ce qui vous est cher: elle est aussi de vous exhorter par intérêt pour vos propriétés, vos femmes, vos enfans, votre religion & votre patrie, à guetter ces agitateurs clandestins & ceux qui répandent ces bruits ou ces écrits incendiaires, de saisir le premier qui vous tombera sous la main, & de le livrer à l'autorité ou à la garde la plus voisine. Ainsi vous mériterez bien de la patrie; ainsi vous acquerrez des droits à toutes sortes de récompenses.

Personne ne connoît mieux que votre directoire exécutif, auquel parvient chaque jour le récit de vos maux, le pénible fardeau que les nombreux détachemens de troupes font supporter à beaucoup de communes. Soyez certains qu'il prend la part la plus vive à vos souffrances, qu'il n'épargne rien pour les adoucir & les abrégier,

& que, dans des tems plus heureux, son occupation la plus précieuse sera de guérir vos plaies. Mais, pour le présent, que d'un côté la reconnaissance, de l'autre le soin de votre propre salut, vous empêchent de vous laisser conduire à des démarches violentes par humeur contre les Français. Songez que leur armée brave les plus pénibles incommodités pour protéger vos frontières; songez que leur présence n'est pour vous qu'un fardeau passager, tandis que les droits de l'homme, fondés sur l'égalité & reconquis sous leurs drapeaux, sont un bienfait inestimable pour vous & votre postérité la plus reculée. Le gouvernement de la nation française, notre alliée la plus ancienne & la plus fidèle, veut que le militaire se conduise envers les Suisses avec tous les égards d'une amitié fraternelle; & le général en chef de l'armée française, Massena, connu par ses exploits éclatans qui ne se sont jamais démentis, donne à chaque occasion des preuves de son amour inaltérable pour la justice. Si donc les officiers, dans les lieux où ils commandent, n'accueilloient pas vos justes plaintes & n'y remédioient pas, faites-les parvenir au directoire, & comptez sur son intervention prompte & efficace.

Personne ne peut en ce moment, mieux que les ecclésiastiques, & sur-tout les curés de campagne, vous préserver des troubles intérieurs, s'ils veulent s'appliquer à pénétrer le peuple des excellens principes de la constitution, & de la pureté des intentions de vos législateurs & de vos gouvernans actuels, la méfiance que l'intérêt, la haine, la turbulence cherchent à inspirer, fera place à l'affection cordiale pour la constitution qu'il a jurée, & pour ses représentans; & alors, en invoquant l'assistance divine, la nation helvétique, plus étroitement unie que jamais, pourra braver toutes les menaces, affronter tous les dangers. Combien les prêtres, par un pareil usage de leur influence, ajouteroient à la dignité de leur profession, & acquerront de titres ineffaçables à la reconnaissance de la nation. Avec une conduite opposée, ils porteroient un préjudice irréparable non-seulement à leur état, mais encore à la religion elle-même.

Croyez, citoyens, à ceux qui vous parlent au nom de la patrie une & indivisible; ils sont éloignés de toute basse intrigue, de toute cupidité & de toute ambition: ils sont à chaque instant prêts à se sacrifier au bien public & à l'honneur national.

Aussi ne se sont-ils laissé détourner par aucune menace. Ils ont pris les mesures les plus énergiques contre les assassins de la patrie & leurs coupables agens. Les traitres n'échapperont pas à leur punition; mais aucun bon citoyen ne peut rester inactif en pareille circonstance. Nous vous exhortons à assister de tout votre pouvoir les autorités légitimes; aidez-les à étouffer le mal dans sa naissance. Une étincelle qui paroît indigne d'attention peut causer un incendie. Il n'y a point de milieu: ou vous ferez cause commune avec nous, ou vous courrez à votre perte inévitable.

Signé, GLAYRE, président du directoire.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Strasbourg, le 24 pluviôse.

Rien n'est décidé à Rastadt sur le sort d'une grande partie de l'Europe. Le courrier, tant attendu de Vienne, n'y est pas encore arrivé; mais tous les préparatifs qu'on aperçoit font entrevoir la prochaine dissolution du congrès. Les ministres d'Autriche, de Saxe, de Hanovre, de

Wurzburg, & plusieurs autres, particulièrement du parti autrichien ou ecclésiastiques, ont fait leurs paquets & sont prêts à partir. Les envoyés prussiens suivent, depuis quelques jours, avec les ministres français, des négociations dont l'objet paroît être une stipulation de neutralité pour une grande partie de l'Empire.

On apprend de Munich & de Ratisbonne que les envoyés Alquier & Bacher, qui s'y trouvent, se disposent également à retourner en France dès que la guerre éclatera. En attendant, il est certain que les troupes russes cantonnent dans les environs de Linz en Autriche, & qu'elles ne continuent pas leur marche jusqu'à nouvel ordre. Quelques-uns de leurs régimens, formant à-peu-près 5 à 6 mille hommes, sont arrivés dans le voisinage de Vienne; ceux-ci paroissent être destinés pour l'Italie.

On ne doute plus que le 27 de ce mois, le général en chef Jourdan ne passe le Rhin près de Kehl avec une grande partie de son armée. Il s'est tenu ici de fréquens conseils de guerre, auxquels ont assisté plusieurs généraux divisionnaires, qui sont déjà retournés à leurs postes. Lefebvre se trouve dans ce moment dans nos murs.

Journellement il arrive ici de nouvelles troupes, tant de l'intérieur que du Bas-Rhin.

On écrit de Haguenau que les troupes qui s'y trouvent se sont portées en avant du côté du Rhin. Un grand train d'artillerie de siège y est arrivé, il sera transporté au fort Vauban & paroît destiné pour faire le siège de Philippsbourg. Les garnisons des têtes de pont de Kehl & d'Amheim ont été renforcées depuis quelques jours.

Du 26. — Hier au soir on a reçu ici la nouvelle, que le cabinet de Vienne n'est pas encore entièrement décidé à la guerre, & qu'il a nommé le général de Bellegarde, le même qui a conclu le traité préliminaire de Leoben, & le baron de Degelmann, un des signataires du traité de paix de Campo Formio, pour se rendre à Paris. Ces deux négociateurs sont, à ce qu'on assure, partis le 16 de ce mois de Vienne pour se rendre à leur destination, où ils doivent traiter avec le ministre Talleyrand Périgord, non-seulement des points litigieux entre la France & l'Autriche, mais aussi des affaires de Naples, la cour de Vienne s'intéressant vivement pour le roi des Deux Siciles. On dit que le comte de Lebrbach a fait les ouvertures nécessaires à ce sujet à nos ministres à Rastadt. Cependant il y a bien des personnes qui croient que l'Autriche n'a pas des intentions pacifiques, & qu'elle ne veut que gagner du tems, jusqu'à ce que les russes, qui se trouvent déjà dans les états autrichiens, ainsi qu'une autre armée de la même nation, sous les ordres du prince de Gallitzin, qui doit y entrer incessamment, soient arrivés en Bavière & dans le pays de Venise.

DE PARIS, le 30 pluviôse.

On nomme encore parmi les candidats au ministère de la guerre le général Milet-Mureau, ex-constituant, officier dans le corps du génie, distingué tout-à-la-fois par ses connoissances pratiques & théoriques.

— Le citoyen Lacombe-Saint-Michel a reçu à Rome, où il s'étoit rendu, l'ordre de retourner à Naples: on ne sait si c'est comme commissaire civil, ou comme envoyé par le gouvernement provisoire.

— Le résultat d'une lettre de Florence, qui ne donne d'ailleurs que des détails connus, est que 15,000 Français ont détruit l'armée Napolitaine de 114 mille hommes, qu'ils n'ont eux-mêmes éprouvé des pertes que pendant l'insurrec-

tion & la résistance des Iazzaroni. On regrette beaucoup les pertes d'objets précieux pour les arts qu'ont entraînés le trouble & le tumulte des premiers momens de la victoire. On s'afflige sur-tout de la dispersion des riches collections du cabinet d'histoire-naturelle de Caserte.

— On aura sous peu de jours les sept premiers volumes du Lycée de Laharpe: c'est la collection des leçons qu'il a prononcées pendant quatre ou cinq ans. Ces sept volumes contiennent la littérature ancienne & la moderne, jusqu'au dix-huitième siècle inclusivement. Le citoyen Agasse en est l'éditeur, et en étoit devenu propriétaire depuis plusieurs années.

— On assure qu'un grand & important travail sur les hospices est préparé par ordre du directoire. La base de ce nouveau système, tout-à-la-fois économique & philanthropique, seroit une espece de marché entre des entrepreneurs particuliers & le gouvernement, qui payeroit une somme fixe par chaque individu malade ou valide, se réservant l'inspection pour l'exécution des clauses du traité. Les entrepreneurs auroient aussi le droit de faire travailler ceux qui le pourroient, seul moyen recommandé par le succès pour exclure le vice, pour appeler l'industrie, le bien-être, les habitudes morales dans ces asiles du malheur, où la société voit si souvent se dépraver ceux qu'elle voudroit secourir.

— Une lettre de Coutances, du 22 pluviôse, écrite par le commandant de la place, donne les détails de l'enlèvement fait dans les prisons de cette ville d'un criminel condamné à mort, nommé Desfouches. Les brigands qui étoient au nombre de deux cents, ont eu l'audace d'assiéger en quelque sorte la villa entière: la garde nationale, la troupe de ligne ont fait tout ce qu'on pouvoit attendre du courage & du patriotisme, & plusieurs brigands sont restés sur la place.

DIRECTOIRE EXECUTIF.

Arrêté du 27 pluviôse.

Le directoire exécutif, considérant que le dey d'Alger a armé & mis en mer des bâtimens destinés à attaquer les bâtimens portant pavillon français, & à s'emparer même sur les navires neutres, de marchandises & propriétés françaises qui pourroient s'y trouver:

Considérant encore que les régences de Tunis & Tripoly, ont tenu la même conduite que celle d'Alger;

Arrête:

I. Les bâtimens armés de la république sont chargés, & les corsaires français sont autorisés à attaquer en mer, & à s'emparer de tout bâtiment de guerre ou de commerce portant pavillon algérien, tunisien ou tripolitain.

II. Les bâtimens armés de la république, & les corsaires français sont pareillement chargés & autorisés respectivement à s'emparer, par droit de représailles, de toutes marchandises & propriétés algériennes, tunisiennes & tripolitaines qui se trouveroient sous pavillon neutre.

Dans ce cas, les navires neutres seront relâchés immédiatement après le déchargement des marchandises & propriétés saisies.

III. Les propriétés & marchandises algériennes, tunisiennes & tripolitaines dont s'empareront les bâtimens de la république & les corsaires français, en exécution des deux articles précédens, seront jugées, administrées & réparties au profit des capteurs, sur quelque navire & sous quelque pavillon qu'elles aient été prises, conformément aux loix & réglemens actuellement en vigueur sur le fait des prises, & sous les mêmes conditions que les prises faites sur les autres ennemis de la république.

IV. Les ministres de la marine & des colonies & celui de la justice sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au bulletin des loix.

Signé, L. M. RÉVILLIÈRE-LÉVY, président.

A. FRANÇOIS.

De l'Imprimerie de MEYMAT, rue des Moineaux, n°. 493.